



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale le **lundi 16 décembre 2024, tout de suite après l'assemblée spéciale du budget qui a lieu à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de règlements
 - Règlement 417-2024 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensations pour l'année financière 2025 et les conditions de perception
 - Règlement 418-2024 concernant une aide à la mise aux normes des fosses septiques 2025
5. Offre de services – Englobe – Contrôle qualitatif des matériaux – Développement Sylvain Demers 16^e Rue
6. Offre de services – WSP – Réfection 22^e Rue
7. Renouvellement contrat ICO Technologies – Logiciel Première Ligne
8. Formation pompiers – Programme pompier 1
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 13^e jour du mois de décembre 2024.

Chantal Poulin

Directrice générale/Greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le treizième jour du mois de décembre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de décembre 2024

Chantal Poulin

Directrice générale/Greffière-trés.